

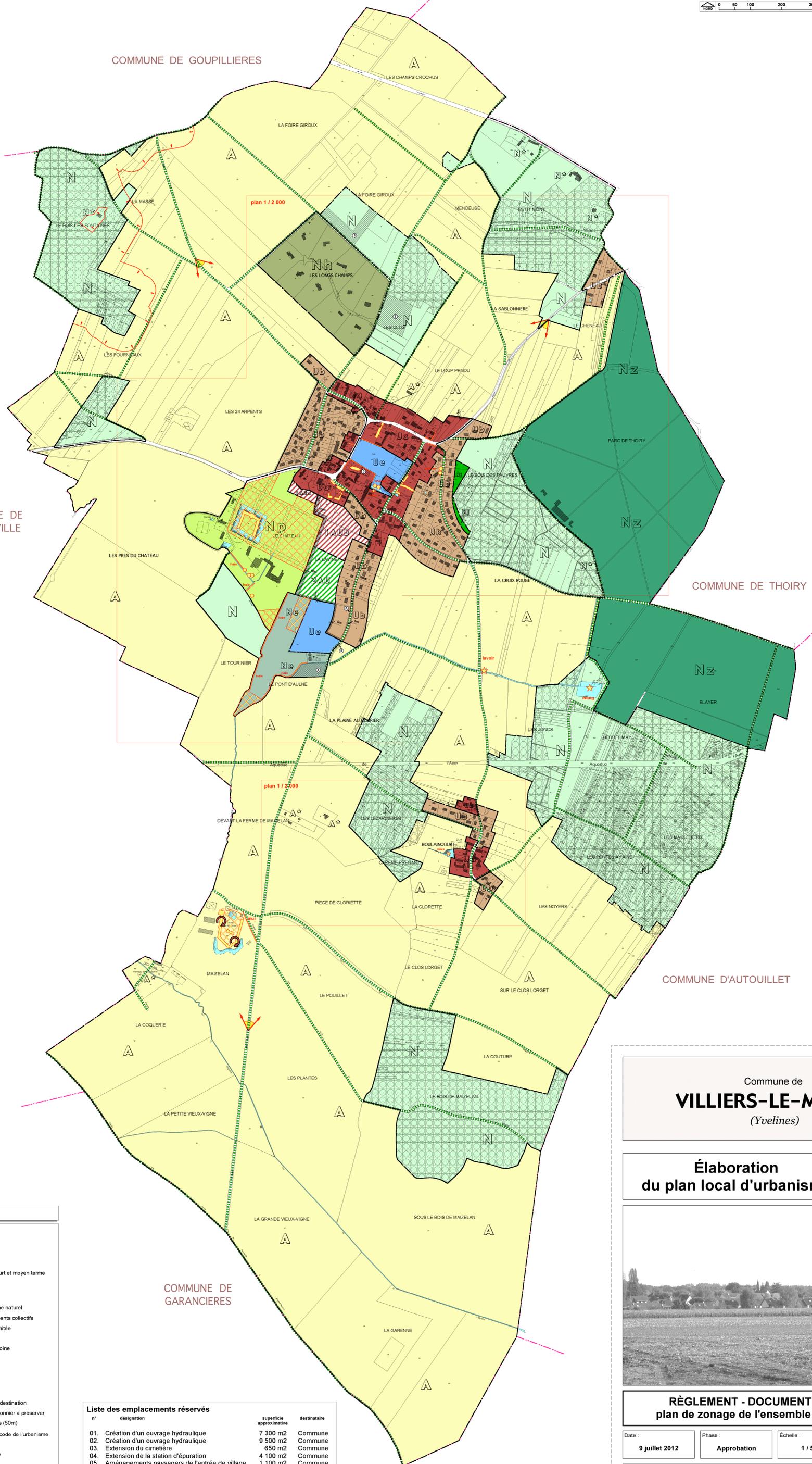
COMMUNE DE GOUPILLIERES

COMMUNE DE FLEXANVILLE

COMMUNE DE THOIRY

COMMUNE D'AUTOUILLET

COMMUNE DE GARANCIERES



LÉGENDE

- limite de zone
- Ua zone de centre urbain
- Ub zone d'extension récente
- Uc secteur d'équipement collectif
- Ud zone d'urbanisation future à court et moyen terme
- Ue zone d'urbanisation future
- A zone agricole
- N zone de protection du patrimoine naturel
- Na secteur naturel lié aux équipements collectifs
- Nb secteur à constructibilité très limitée
- Nc secteur de jardins
- Nd secteur de protection du patrimoine
- Nz secteur du parc de Thoiry
- o espace boisé classé
- o emplacement réservé
- o plantations à réaliser
- o bâti à possible changement de destination
- o continuité de cheminement piétonnier à préserver
- o bande de protection des lisières (50m)

Repérer au titre de l'article L.123,1-5-7° du code de l'urbanisme

- o ensemble bâti et mur
- o ensemble végétal, arbre et haie
- o vue sur le bourg

Liste des emplacements réservés

n°	designation	superficie approximative	destinataire
01.	Création d'un ouvrage hydraulique	7 300 m2	Commune
02.	Création d'un ouvrage hydraulique	9 500 m2	Commune
03.	Extension du cimetière	650 m2	Commune
04.	Extension de la station d'épuration	4 100 m2	Commune
05.	Aménagements paysagers de l'entrée de village	1 100 m2	Commune

Commune de
VILLIERS-LE-MAHIEU
(Yvelines)

Élaboration du plan local d'urbanisme



Prescription de l'élaboration du Plu le 28 janvier 2009
Projet arrêté le 11 juillet 2011
Plu approuvé le 9 juillet 2012

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 9 juillet 2012 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Villiers-le-Mahieu
Le maire,
M. Frédéric Fare

RÈGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE
plan de zonage de l'ensemble de la commune

Date : 9 juillet 2012	Phase : Approbation	Échelle : 1 / 5 000	Pièce n° 4.1
---------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	------------------------